



Alain Bodar et son épouse, Catherine, à Arcachon.

PHOTO FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »

l'impression qu'à Arcachon d'autres personnes n'ignoraient pas que cet achat était vérolé, mais elles se sont bien gardées de nous le dire.»

Les ratés du notaire lui vaudront-ils d'indemniser le couple ? Pas sûr, pense son avocat, M^e Leydeker, qui pointe une époque où la numérisation des données du registre du commerce n'existait pas encore, rendant les recherches plus diffi-

les. « Comme d'habitude, on charge le notaire de tous les maux ! Il n'avait pas à s'instituer en détective sur les déclarations que font les déclarants sur leur situation. En tout cas, pas à l'époque où sont passés ces actes. »

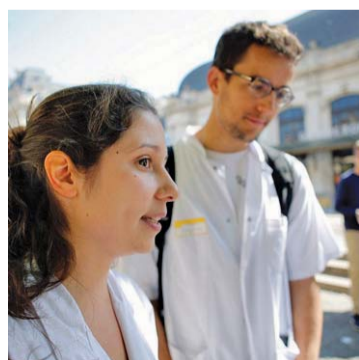
Mais « à quoi servait le notaire, alors ? » se demandent les deux retraités. Réponse du tribunal le 27 mai.

Les internes en grève

SANTÉ Les internes de Bordeaux s'opposent à la réforme des études médicales

À Bordeaux comme partout en France, et notamment à Paris, hier, les internes se sont mobilisés contre la réforme du troisième cycle des études médicales qui vise à supprimer jusqu'à une année de formation avant la thèse. Ils estiment que dans certaines spécialités de plus en plus techniques, ils ne peuvent avoir leur temps de formation ainsi limité sur le terrain, notamment en cardiologie, hépato-gastro-entérologie, néphrologie, radiologie...

« Cette ultime année d'internat, commentent Adrienne et Simon, tous deux internes à Bordeaux, nous permet de travailler sous le regard d'un médecin-chef senior et d'apprendre les gestes, le contact direct



Adrienne et Simon, hier, à Bordeaux. PHOTO LAURENT THEILLET

avec les patients, le diagnostic et la prise en charge. Cette réforme ficelée à la va-vite, pour cause de calendrier électoral, ne nous convient pas. Mais, surtout, elle risque d'avoir un impact sur la qualité des soins aux patients dans les années à venir. Nous ne pouvons pas la laisser passer.»

Isabelle Castéra

Les seniors plus vulnérables au volant révisent le Code de la route

BORDEAUX Parce qu'elles maîtrisent mal la signalisation routière, les personnes âgées sont invitées à revoir gratuitement leurs connaissances



Les stagiaires à l'écoute des gendarmes et du directeur de l'Acso, Yves Albert. PHOTO THIERRY DAVID

« Une bonne connaissance des règles par l'ensemble des automobilistes est primordiale pour partager la route en toute sérénité. » Yves Albert, le directeur de l'Automobile Club du Sud-Ouest (Acso), à Bordeaux, chasse d'emblée les idées reçues.

Lors de cette matinée de révision du Code de la route proposée gratuitement par l'Acso, ils sont une vingtaine de retraités, hommes et femmes, à avoir répondu présent pour parfaire leurs connaissances. Car le constat est clair : selon les statistiques de la prévention routière, neuf conducteurs sur dix ne révisent jamais le Code.

« Je fais 10 000 km par an », raconte Jacqueline, 84 ans, toujours bon pied bon œil, qui avoue conduire tous les jours. « Je me tiens toujours à droite et je fais très attention, surtout en ville pour aller faire mes courses. »

Les aînés sont placés dans les conditions de l'examen du Code et doivent répondre à un questionnaire qui défile à l'écran. « C'est loin d'être évident », souffle Sylviane, une retraitée de Blanquefort qui se rend régulièrement dans sa famille au Pays basque et qui fait part de ses craintes à circuler dans Bordeaux, « surtout quand on se retrouve à devoir emprunter les voies du tramway partagées avec les autos ».

La difficulté des ronds-points

Depuis le premier décret visant la circulation automobile, publié le 10 mars 1899, les choses ont bien évolué. La réglementation s'est adaptée aux infrastructures et au nombre de véhicules. « Le Code de la route a suivi l'apparition de nouveaux modes de transport urbain », commente Noëlie Pinel, monitrice auto-école de l'Acso, qui supervise la formation des aînés.

« La vitesse me fait peur », admet Gilbert, septuagénaire, dont la principale crainte réside à l'approche des carrefours à sens giratoire. Quelles sont les règles de priorité dans un rond-point ? Dans quelle file faut-il se placer ? Quand faut-il actionner son clignotant ? Autant de questions

Les auto-écoles manifestent

Au moins une centaine de véhicules d'auto-écoles ont défilé, hier matin, de la périphérie de Paris vers le centre de la capitale, pour dénoncer la dématérialisation de l'inscription au permis de conduire, qui ouvre, selon eux, la voie à une « ubérisation » de leur profession.

Outre Paris, des actions similaires ont eu lieu à Lyon, Marseille, Toulouse et Nantes, à l'appel des deux principaux syndicats du secteur, le CNPA-Éducation routière et l'Unidec. « On n'est pas là pour embêter le monde mais pour dire qu'il ne faut pas jouer avec le feu en matière de sécurité routière », expliquait Patrice Bessone, président du CNPA.

Les syndicats ont demandé à être reçus à Matignon « pour avoir des réponses aux sérieuses questions que l'on se pose sur la dématérialisation et sur l'ubérisation du secteur », indiquait Patrice Bessone.

« Avec cette réforme, on est en train de mettre en péril la formation et donc la sécurité sur la route. L'ubérisation de notre profession, ce sont 45 000 personnes qu'il va falloir licencier, dans un secteur qui représente 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel, dont 20 % de cotisations qui vont à l'État, en plus de 400 millions de TVA », soulignait le secrétaire général de l'Unidec, Jean-Pierre Lemonnier.

qui reviennent sur toutes les lèvres. « Indiquez ce que vous faites le plus tôt possible, prévient Yves Albert. Adaptez votre allure, ralentissez, les seniors ont moins de réflexes. »

Dans la salle, une large majorité ne connaît pas exactement les règles sur le positionnement du véhicule

« Quand on est au volant, il y a deux principes : ne pas gêner et ne pas surprendre » dans un sens giratoire pour tourner à gauche. Le réflexe le plus fréquent est de couper la route aux autres usagers. « Attention, vous n'êtes pas seuls », prévient Laurence Uzureau, formatrice en sécurité routière, qui rappelle qu'environ 30 % des plus de 65 ans rencontrent des problèmes de vue et d'audition. « Le plus important, c'est la vigilance, renchérit Yves Albert. Quand on est au volant, il y a deux principes : ne pas gêner et ne pas surprendre. »

Chez les personnes âgées, le risque se situe également à pied. Une récente étude de l'Observatoire interministériel de la sécurité routière révèle que les plus de 65 ans représentent près de la moitié de la mortalité piétonne, pour seulement 19 % de la po-

pulation. Sachant que 30 % de la population française sera âgée de plus de 60 ans en 2035, la question des risques piétons pour les seniors devient donc cruciale.

La visite médicale

« Nous sommes tous égaux sur la route, mais vous êtes une population vulnérable », insiste l'adjudant-chef Arnaud Lavigne, de la brigade motorisée de la gendarmerie de Bordeaux, venu dire que les forces de l'ordre ne sont pas que répressives mais font aussi de la prévention. « Notre but, c'est d'éviter les morts sur la route et non pas de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État ni de retirer des points sur le permis. Les trois quarts des usagers sont respectueux de la loi, les autres mettent en danger leur propre vie mais aussi celle d'autrui. »

« Les automobilistes ont beaucoup plus peur des gendarmes que des panneaux annonçant des radars », conclut Yves Albert, qui envisage d'ores et déjà de renouveler des actions de sensibilisation vers le troisième âge. « Moi, ce qui m'angoisse, c'est la visite médicale obligatoire à partir de 65 ans », chuchote une retraitée.

Jean-Michel Desplos